



Bulletin d'information n°23

Juillet 2013

Communauté de communes Ousse-Gabas
80 avenue Lasbordes - 64420 Soumoulou
tel : 05 59 16 08 80 / fax : 05 59 16 08 84
contact@cc-oussegabas.fr
www.cc-oussegabas.fr



DOSSIER

Aménagement du territoire : les projets se concrétisent >> p.4

Quatrième édition du Critérium Inter-régional des Pyrénées sur le lac du Gabas





Une communauté à dimension humaine !

Le 28 mars 2013, Marie-Pierre Cabanne, Conseillère générale et régionale, invitait Monsieur Lionel Beffre, Préfet des Pyrénées-Atlantiques, à visiter notre territoire.

Accueilli à 14 heures au siège de la CCOG par les élus des quinze communes, il a découvert l'organisation, le fonctionnement et les actions de notre EPCI. Tout au long de l'après-midi, il s'est déplacé pour visiter nos villages et rencontrer les élus et le personnel. Il a conclu la journée vers 20 heures en prononçant un discours nous encourageant à poursuivre et à développer nos actions intercommunales au service d'une communauté cohérente et dynamique.

A la lecture de ce bulletin d'information, vous pourrez constater que nous concrétisons nos projets : le budget 2013 fait la part belle à l'investissement.

Par ailleurs, nous apporterons notre contribution aux associations sportives, culturelles et de loisirs qui sont essentielles pour le bien vivre dans nos communes et nous recruterons deux jeunes en contrat emploi d'avenir pour renforcer le service environnement et le pôle petite enfance.

Sachez que la composition du Conseil communautaire sera différente après les prochaines élections : les communes ayant moins de 500 habitants n'auront plus qu'un élu titulaire (et un suppléant), tandis que les autres compteront un élu supplémentaire par tranche de 500 habitants, mais sans suppléants. Le nombre de conseillers sera maintenu à trente.

Nous espérons que l'été va s'installer durablement et que les intempéries qui ont sinistré nos voisins en bordure des gaves sont bien terminées.

Bon courage à eux et à tous ceux qui se trouvent en difficulté. Bonnes vacances à ceux qui peuvent en profiter !

Alain Nouguez

Président de la Communauté de communes Ousse-Gabas

Dans sa séance du 11 avril dernier, la CCOG approuvait à l'unanimité le budget 2013 équilibré à 3 268 598 € pour la section de fonctionnement et à 2 487 415 € pour la section d'investissement.

> Investissement : 25 % de dépenses en plus mobilisées

Cette augmentation traduit :

1. L'achèvement de certains équipements : le budget 2013 finalise les dépenses liées d'une part aux structures d'accueil pour la petite enfance sur les communes de Ger et Pontacq et d'autre part à l'informatisation des bibliothèques du réseau de lecture publique.

2. La poursuite des engagements inscrits en 2012, parmi eux citons :

- l'aménagement du barrage du Gabas ;
- la ZAC Pyrénées Est Béarn ;
- la mise aux normes de la déchetterie d'Espoey ;
- l'étude de la tarification incitative pour la collecte des déchets ménagers.

3. L'extension de la structure multi accueil « Les P'tits loups » à Nousty : En 2013, la CCOG engage 200 000 € pour la dernière étape de la création du pôle petite enfance. Cette nouvelle inscription budgétaire permettra d'agrandir la Maison des P'tits Loups et d'installer la seconde antenne du relais d'assistantes maternelles.

> Ajustement des recettes fiscales : se donner les moyens de financer les services publics de proximité

Toujours guidée par la rationalisation et la maîtrise des coûts de ses services, la CCOG doit néanmoins se donner aujourd'hui les moyens de ses ambitions. Un peu plus de dix ans se sont écoulés depuis sa création. Durant cette décennie, elle a développé ses actions pour répondre aux besoins de sa population sans augmenter le poids de la fiscalité locale.

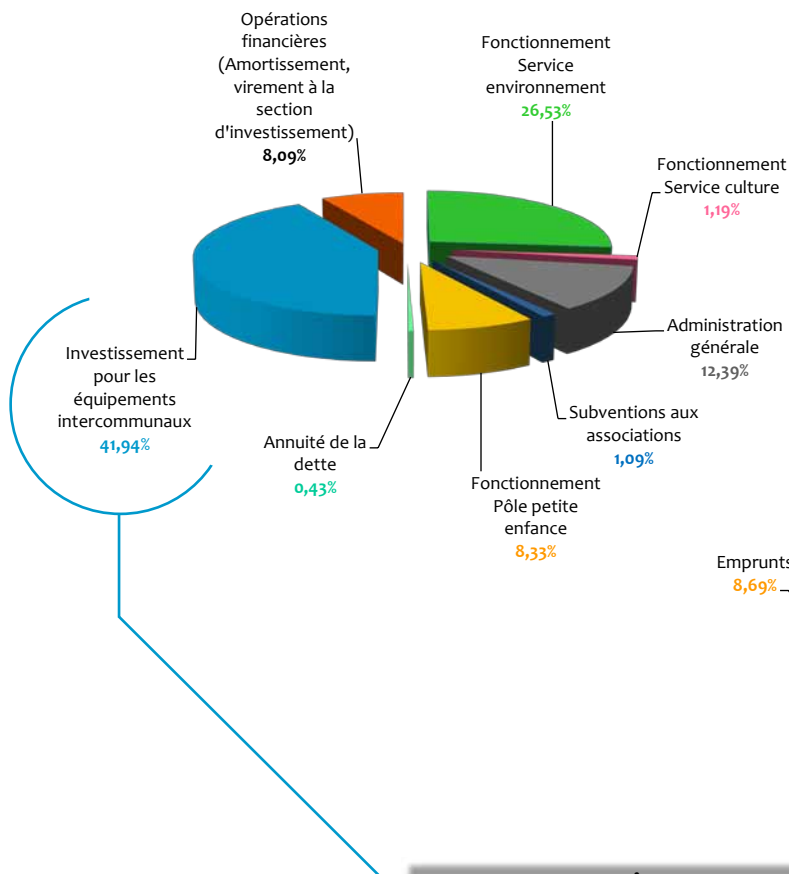
Le soutien des forces vives que sont les associations du territoire, le développement de sa politique culturelle, touristique et économique, la création d'emplois dans la petite enfance (treize sur les sites de Ger et Pontacq), le fonctionnement de ces nouveaux services de proximité et l'affaiblissement des dotations de l'Etat amènent la CCOG à relever d'environ 10 % les taux intercommunaux des taxes locales.

Concrètement, en 2013, les taux votés pour la taxe d'habitation, les taxes foncières et la contribution foncière des entreprises sont respectivement portés à 2,19 %, 0,932 % (TF bâtie), 5,24 % (TF non bâtie) et 3,19 %. Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est quant à lui maintenu à 11,30 %.

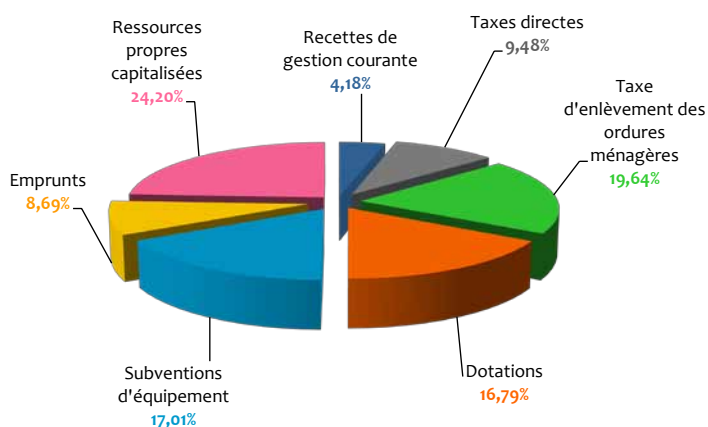
Il est toutefois important de préciser que la CCOG multiplie ses partenariats avec le Conseil général, le Conseil régional, la CAF, l'ADEME et l'Europe pour ses projets d'investissement et ses dépenses de fonctionnement. Cette recherche active de nouvelles ressources contribue à minimiser la pression fiscale sur les ménages du territoire.

> Le budget 2013, en bref

Dépenses : 5 756 013,00 €



Recettes : 5 756 013,00 €



Investissement pour les équipements intercommunaux : 2 414 047,00 €

Divers : 30 000 €
 - Achat de matériel : 15 000 €
 - Travaux sur biens immobiliers : 15 000 €

Environnement : 120 000 €
 - Réhabilitation du site à gravats et conténérisation : 39 000 €
 - Modernisation de la déchetterie de Pontacq : 31 000 €
 - Mise aux normes de la déchetterie d'Espoey : 15 000 €
 - Tarification incitative : 35 000 €

Développement économique : 454 437 €
 - Acquisitions immobilières : 254 437 €
 - ZAC Pyrénées Est Béarn : 200 000 €

Culture & loisirs : 342 610 €
 - Aménagement du barrage du Gabas : 319 610 €
 - Equipement des bibliothèques : 23 000 €

Pôle Petite Enfance : 1 467 000 €
 - RAM & Multi accueil de Pontacq : 449 000 €
 - RAM & Multi accueil de Ger : 818 000 €
 - Extension RAM & Multi accueil de Nousty : 200 000 €

DOSSIER

Aménagement du territoire : les projets se concrétisent

En cette fin de mandat, la Communauté de communes concrétise ses projets phares autour de deux de ses compétences, la protection et mise en valeur de l'environnement et la politique du logement et cadre de vie. Ainsi, les élus poursuivent les investissements aux bords du Lac du Gabas sur le territoire de Lourdes. Ce lac possède tous les atouts pour devenir un lieu de loisirs responsables et durables et de tourisme vert à l'échelle départementale, tout en conservant son caractère à la fois bucolique, attractif et familial. L'investissement écologique de la CCOG se traduit également par les investissements engagés sur les déchetteries pour les mises aux normes, mais également pour le développement du tri collectif sur le territoire. En parallèle de ces actions, la création du pôle petite enfance devrait s'achever en 2014 pour offrir les services des crèches et du relais d'assistantes maternelles sur l'ensemble du territoire aux administrés, parents, enfants et professionnels de la petite enfance.

Maurice Minvielle, Vice-président en charge du tourisme et de la communication

>> Le lac du Gabas

La CCOG investit sur les berges du Lac du Gabas à Lourdes afin d'en faire un haut-lieu touristique !

Dans le cadre de sa compétence Tourisme, La CCOG réalise depuis ce début d'année 2013 d'importants aménagements sur la rive ouest du lac du Gabas, appartenant à la commune de Lourdes.

L'année 2013 verra l'implantation d'un bâtiment destiné à accueillir une base nautique, animée par le Club nautique Pyrénéen auparavant implanté à Eslourenties. La pente bétonnée destinée à la mise à l'eau des bateaux, le chemin d'accès et la plateforme clôturée ont déjà été réalisés. Ces travaux ont permis d'accueillir en avril la quatrième édition du Critérium Inter-régional des Pyrénées, organisée par le Club nautique Pyrénéen. Quarante-neuf coureurs âgés de 6 à 65 ans ont pris le départ de cette régates qui a vu, pour la première fois depuis la création de cette compétition, des navigateurs locaux prendre place sur les podiums.



Les Canadairs du Service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Atlantiques en reconnaissance sur le lac du Gabas au mois de mai 2013

Les aménagements devraient se poursuivre en 2014 avec la réalisation d'un théâtre de verdure qui permettra d'organiser sur le site des manifestations festives ou culturelles en plein air dans un cadre magnifique. La

mise en forme du site a été réalisée cet hiver en réutilisant la terre issue de la plateforme de la base nautique. Le lycée horticole Adriana de Tarbes, qui propose des formations en aménagement paysager, a déjà manifesté son souhait de participer au projet.



Les travaux d'aménagement en cours

La CCOG et la commune de Lourdes envisagent, dans les mois à venir, de mettre en place une association, en relation avec des institutions telles la Scène nationale du Parvis de Tarbes, pour mener à terme et faire vivre ce projet culturel. Les personnes intéressées peuvent déjà se faire connaître en contactant la CCOG au 05 99 16 08 80.

Les aménagements autour de la base nautique et du théâtre se poursuivront en 2015 avec la réalisation d'un parcours sportif et l'installation d'une aire de jeux pour les enfants et d'un terrain multisports pour les adolescents. Le projet devrait s'achever en 2016 avec la réalisation des liaisons routières : en pied de digue vers les installations d'Eslourenties et par la route du Claret vers Luquet.

Vous pouvez retrouver une vidéo de présentation du site du lac du Gabas sur le site de la CCOG (<http://www.cc-oussegabas.fr/>) ou sur le site de la salle du lac de Lourdes (<http://salledulac.unblog.fr/>), ainsi que toutes les activités proposées autour de la base nautique sur le site www.nautisme-lacs-gabas.fr.

>> Inauguration de la déchetterie de Pontacq

En 2010, la commune de Pontacq intégrant la CCOG, cette dernière a repris à sa charge la déchetterie, créée en 1998.

Une modernisation des lieux s'avérait nécessaire pour deux raisons principales :

- sécuriser l'équipement : compte tenu de l'augmentation régulière de la population, celui-ci n'était plus suffisant et des problèmes importants se posaient en matière de circulation automobile ;
- augmenter les capacités de tri : la déchetterie n'offrait pas la possibilité de trier les six types de matériaux existants déjà sur Espoey (gravats, ferrailles, déchets verts, cartons, bois et encombrants).

Pour répondre à ces objectifs, le site a été élargi et un second portail a été installé pour mettre en place un sens unique de circulation en haut de quai. Cinq quais supplémentaires ont été ajoutés pour permettre d'affiner le



La déchetterie de Pontacq



Inauguration par les élus le jeudi 23 mai 2013

tri, prévoir des bennes de secours en période de forte affluence et anticiper de futures réglementations.

En matière de prévention des chutes, les élus ont opté pour la mise en place de murets assurant la sécurité des usagers mais permettant également l'accueil de bennes d'une capacité plus importante qu'auparavant (de 20 m³ à 30 m³). Cette initiative a permis d'anticiper le décret de mars 2012 qui impose une mise aux normes des structures, faisant ainsi de Pontacq un des premiers sites du département des Pyrénées-Atlantiques à respecter ces normes.

L'étude du projet et les travaux de réalisation ont duré près de dix-huit mois pour un coût de 330 000 € TTC financé sur les

fonds propres de la CCOG après avoir déduit une aide de 35% du Conseil général des Pyrénées-Atlantiques. Un dossier a été déposé auprès de l'ADEME et est en attente de réponse.

>> Offrez une seconde vie à vos objets... ne jetez plus, donnez !

En partenariat avec le Syndicat mixte pour le traitement des déchets du bassin est, la CCOG mène une expérimentation, depuis le début d'année, en vue de favoriser le réemploi des objets en bon état déposés en déchetterie. A cet effet, un agent valoriste est présent sur le site de la déchetterie d'Espoey, sa mission venant en complément de celle des gardiens. En effet, il est à la disposition des administrés pour les informer sur l'importance du tri et les inciter à faire don de leurs objets en bon état plutôt que de les jeter aux encombrants. Ces objets seront ensuite acheminés vers quatre acteurs de l'économie sociale et solidaire : Recycléco, Béarn Solidarité, Emmaüs et le Relais 64.

D'une durée de douze mois, cette expérimentation doit permettre de rediriger une partie des objets de la benne des encombrants destinés à l'enfouissement, d'éviter ainsi leur traitement et de limiter la hausse des coûts. Après six mois de présence, le valoriste a pu rendre vie à dix tonnes d'encombrants dont près de la moitié a été remise au Relais 64.

Avant de vous rendre en déchetterie, pensez aux bornes du Relais 64 mises à votre disposition dans les communes de Barzun, Ger, Nousty, Pontacq et Soumoulou. Tous types de textiles, même défraîchis, démodés, déchirés ou abîmés peuvent et doivent être déposés dans ces bornes. Ils pourront ainsi trouver une seconde jeunesse en étant transformés en isolant dénommé « métisse ».



Pensez aux bornes du Relais 64 !



Pose de métisse pour l'isolation des murs

>> Ouverture de la crèche intercommunale de Pontacq

Lundi 10 juin 2013, la nouvelle crèche intercommunale de Pontacq ouvrait ses portes dans les locaux rénovés de l'Arrayade, ancienne école maternelle.



Les locaux de la crèche de Pontacq



L'équipe de la crèche de Pontacq

Rencontre avec Anne Delpéch, directrice, et André Magendie, Vice-Président en charge de la petite enfance :

Anne Delpéch, pouvez-vous nous présenter ce nouvel établissement ?

La crèche est agréée pour douze lits et accueille les enfants de zéro à trois ans sur environ 280 m². Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Une fermeture estivale est prévue en août, du 5 au 25, comme pour la crèche de Nousty. Nous pouvons proposer aux parents un accueil régulier ou occasionnel, selon leurs besoins.

Pouvez-vous nous en dire plus sur votre parcours et l'équipe avec laquelle vous animerez la crèche ?

J'ai commencé à travailler dans le milieu de la petite enfance comme animatrice d'un réseau d'assistantes maternelles (RAM), pour poursuivre dans diverses crèches de vingt à soixante places. Après ces expériences, je souhaitais retrouver une structure de petite taille, qui permet de créer davantage de liens. L'équipe de la crèche a été réunie autour de la volonté de monter un projet à taille humaine, qui favorise la rencontre et l'échange avec parents et enfants. Nous sommes aujourd'hui six, à temps plein ou partiel, ce qui nous permet d'être entre deux et quatre auprès des enfants suivant les heures de la journée.

Monsieur Magendie, La crèche de Pontacq s'inscrit dans un projet à l'échelle du territoire, pouvez-vous nous en parler ?

Cet établissement s'inscrit effectivement dans un projet de pôle petite enfance qui couvrira l'ensemble du territoire avec trois structures : la crèche de Nousty, ouverte en 2004, qui accueille aujourd'hui vingt enfants, la crèche de Pontacq qui ouvre cette année et la crèche de Ger, dont le chantier avance à un rythme soutenu en dépit des dernières intempéries ! Au cœur de ce service petite enfance intercommunal, le relais d'assistantes maternelles (RAM) assurera différentes missions auprès des assistantes maternelles, des parents, des enfants et des professionnels de la petite enfance. Le siège du RAM positionné à Pontacq sera très vite complété par deux antennes situées sur les deux autres pôles du territoire, à l'est sur Ger et à l'ouest sur Nousty.



Les bâtiments de la future crèche de Ger

COORDONNÉES

Crèche de Ger
en construction

Crèche Les petits loups de Nousty
1 chemin Laspassades, 64420 Nousty / 05 59 16 07 47

Crèche de Pontacq
12, rue du stade, 64530 Pontacq / 05 59 02 42 06

> LE SIÈGE DU RAM

Le bâtiment de la crèche abritera également le siège du RAM, le réseau d'assistantes maternelles de la CCOG, qui ouvrira ses portes le 2 septembre 2013 sous la responsabilité de deux animatrices, Aurélie et Jennifer.

Le RAM a pour missions :

- de proposer des activités aux enfants sous la responsabilité des assistantes maternelles.

- de mettre en relation les parents et les différents modes de garde que l'on peut trouver sur la Communauté de communes.

- d'offrir un lieu d'échanges, de rencontres et d'informations ouvert aux parents, aux professionnels de la petite enfance et aux enfants.

Vous pouvez d'ores et déjà poser vos questions à l'adresse mail suivante : ram.oussegabas@cc-oussegabas.fr



Aurélie et Jennifer, animatrices du RAM

Cet été, les bibliothèques de l'Ousse et du Gabas vous proposent un concours d'art postal...

N'avez-vous jamais rêvé de rendre vos enveloppes un peu plus gaies, originales ? N'hésitez plus à créer votre propre enveloppe personnalisée. Utilisez tous les matériaux que vous souhaitez, seule consigne : Soyez créatifs et que l'art voyage !

Pour participer :

- Prendre ou créer une enveloppe de format libre ;
- La décorer, l'illustrer ;
- Glisser à l'intérieur le bulletin de participation dûment complété et signé ;
- La timbrer ;
- La poster à l'attention de la Communauté de communes Ousse-Gabas - 80 avenue Lasbordes - 64420 Soumoulou ou d'une des bibliothèques du réseau, sans indiquer les coordonnées de l'expéditeur pour des raisons de confidentialité.

Retrouvez ateliers et expositions sur l'art postal cet été dans les bibliothèques du réseau (Renseignements auprès de la CCOG ou des bibliothèques. Règlement du concours disponible sur le site de la CCOG : <http://www.cc-oussegabas.fr/>).

Bulletin à compléter en lettres capitales et à retourner signé, dans l'enveloppe illustrée, par voie postale uniquement, avant le 31 août 2013, à la Communauté de communes Ousse-Gabas - 80 avenue Lasbordes - 64420 Soumoulou ou à une des bibliothèques du réseau



Bulletin de participation

Nom : Prénom :

Date de naissance : __ / __ / ____ Sexe : masculin féminin

Adresse :

Code postal : Ville :

Numéro de tél. fixe : _____ / portable : _____

Adresse électronique :@.....

Acceptez-vous d'être informé(e) par mail des animations des bibliothèques ?

oui non

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter les conditions.

Fait à, le

Signature (des parents ou du représentant légal pour les mineurs)

Horaires d'été des bibliothèques :

Bibliothèque de Barzun :
fermeture estivale du 15 août au 1^{er} septembre.

Bibliothèque de Ger :
fermeture estivale du 7 juillet au 15 septembre

Bibliothèque de Nousty :
horaires d'été du 07/07 au 01/09
samedi de 10h30 à 12h00

Bibliothèque de Pontacq
horaires d'été du 01/07 au 01/09
mercredi de 14h30 à 16h30
samedi de 9h30 à 11h30

Bibliothèque de Soumoulou
mêmes horaires qu'à l'année
mercredi de 10h à 11h et de 15h à 18h30
samedi de 10h à 12h

Point lecture de Lourenties
fermeture estivale du 7 juillet au 1^{er} septembre



Le centre gérontologique de Pontacq est un établissement d'accueil et de soins des personnes âgées quel que soit leur niveau d'autonomie.



Centre gérontologique de Pontacq

Il a, sur Pontacq, une capacité d'accueil de 138 places.

Afin de répondre le plus complètement possible aux besoins des résidents, l'établissement assure également un hébergement temporaire (2 places) et un accueil à la journée (8 places). Une chambre d'hôtes permet d'assurer l'hébergement des familles ou amis des résidents.

La prise en charge médicale est assumée par une équipe pluridisciplinaire présente jour et nuit. Elle se compose de médecins, infirmiers, aides-soignantes et agents de service.

Enfin, de nombreux services tels que la prise en charge du linge, l'intervention de pédicures, de coiffeurs ou encore l'organisation de sorties sont à la disposition des résidents.

CONTACT :

Centre gérontologique de Pontacq-Nay-Jurançon
Le clos de l'Ousse
27, rue du Colonel Betboy
64530 PONTACQ
Tél. : 05 59 82 53 00
Fax. : 05 59 82 53 29
@ : direction@centregeron-tonpj.com

Rencontre avec Rosa Rougeot, responsable de l'association Le Moulin à paroles

Le Moulin à paroles est une association née en juin 2011, associée à un lieu atypique : un ancien moulin où coule la Gélina. Lieu associatif mais aussi lieu de vie, ses habitants, membres fondateurs de l'association, l'ouvrent régulièrement et participent à la conception et à la réalisation des activités de l'association.

L'association a pour but de :

- promouvoir et mettre en valeur les activités artistiques et culturelles ;
- sensibiliser à l'acte de création en développant des pratiques culturelles et artistiques auprès de différents publics par l'animation d'ateliers et de stages de créations artistiques ;
- organiser des manifestations culturelles (spectacles, expositions, lectures, présentations, ateliers, conférences...) ayant un lien avec la création artistique ;
- accueillir des artistes (artistes d'art dramatique, musiciens, chanteurs, écrivains, plasticiens, chorégraphes,...) en mettant à leur disposition des espaces de travail (entraînement, création) ;
- permettre à des projets de création artistique amateur et professionnel de voir le jour et d'être partagés.

Depuis sa création, l'association a proposé des rencontres artistiques, des soirées spectacles et des lectures. Durant toute l'année, elle accueille des collectifs pour de courtes résidences. La période estivale est l'occasion de proposer des stages d'été ; 2011 et 2012 ont été l'occasion de s'initier au théâtre, à l'écriture, ou encore à la réalisation de scénario.



Le moulin de la Gélina à Ger



Découvrez le jeu théâtral masqué de la commedia dell'arte

Cet été, Le Moulin à paroles vous propose :

- un stage de théâtre «commedia dell'arte» du 29 juillet au 2 août,
- un stage de marionnettes du 26 au 30 août, pour s'initier aux techniques de la marionnette à gaine.

Renseignements au 06 16 95 57 30 ou par mail : lemoulinaparoles@voila.fr
 site internet: <http://lemoulinaparoles.net>
 Adresse : Moulin de la Gélina, 1875 route de Tarbes 64530 Ger

Ger

habitants : 2 008
 hectares de superficie : 3 149

Maire : Jean-Paul MATTEI

Mairie de Ger
 Rue du Gleysia
 64530 GER

Tél. : 05 62 31 50 60

Fax : 05 62 31 57 02

mairie.ger@wanadoo.fr

Site Internet : www.ger.fr

> PLANSORTIE.COM : UN NOUVEAU SITE POUR S'INFORMER SUR LES ACTIVITÉS CULTURELLES DU TERRITOIRE

Plansortie.com vous propose de rechercher, depuis votre ordinateur ou votre smartphone, des idées de sorties culturelles destinées au grand public.

Vous pouvez également contribuer à alimenter le site en publiant les activités de vos associations destinées au grand public et non déjà référencées. La mise en ligne d'une annonce est gratuite et ouverte à tout membre concernant les activités dont la durée est inférieure à 7 jours.

site : www.plansortie.com

contact : Laurence Sentaurens à l'adresse mail erience@plansortie.com